

**Virtuose des relations publiques, Gadot-Clet claironne : « La vieille dame est devenue une jeune fille. » Le public marche. Pas les hommes d'affaires...**

Lever de rideau. Puisque la municipalité a été élue contre son plan, André Blanc démissionne, le 22 avril 1977. Quelques semaines plus tard, le tribunal de commerce de Lyon prononce un jugement de suspension provisoire des poursuites — plus de dettes à payer, donc — et désigne deux curateurs pour mettre sur pied un plan de redressement. En trois temps, trois mouvements, ceux-ci rédigent, après auscultation, une ordonnance douloureuse : la « vieille dame » est subclaquante. Plus question de lui donner des vitamines, non, il faut l'opérer d'urgence. Ils dénoncent tour à tour l'absence « d'équipe dirigeante, de politique commerciale et d'organisation efficace ». Et ils concluent que la grand-mère du cours Fauriel « ne peut se sauver par elle-même. Seul un partenaire pourra assurer sa pérennité ».

Blasphème. La famille, qui attendait anxieusement le diagnostic, crie à l'assassinat. Comment ? Pour s'en sortir, il faudrait que bonne maman vende son âme à La Redoute ou aux Trois Suisses ? Pas question. La mairie, qui refuse les cinq cents licenciements proposés par les curateurs, parle de « provocation ».

C'est alors que commence un ballet extravagant où, tous les six mois, la mairie annonce le sauvetage de l'entreprise et l'arrivée de capitaux nouveaux en débouchant le champagne, tandis que la Manu à genoux continue à s'éteindre, la mort dans les yeux. Récapitulons. Pour commencer, Joseph Sanguedolce et Bruno Venin, qui n'ont rien appris, laissent les « familles » se remettre en selle. Fils de Fontvieille 1<sup>er</sup>, Henri Fontvieille devient P.-D.G. Un détail qui en dit long : cet homme discret et timide frappe toujours avant d'entrer dans le bureau — vidé, et pour cause — de feu Etienne Mimard.

Le 10 octobre 1977, il est éjecté pour être remplacé par Jacques Petit. Champagne. Il est vrai qu'il s'agit d'un « pro ». Silhouette de cowboy, façons de justicier, cet ancien directeur général des magasins Prismic met au point, en quelques semaines, un montage financier très astucieux. Son raisonnement ? Pour renflouer la Manu, il faut convaincre de nouveaux investisseurs. Ils n'arriveront cours Fauriel qu'à condition de ne pas avoir à endosser le passif de l'entreprise. Eh bien, faisons une société de gérance des actifs de Manufrance, et le tour est joué ! Il suffisait d'y penser. Coop apporte son « appui technique ». Quelques mutuelles ou sociétés d'assurances commencent à rôder à Saint-Etienne...

« Le partenaire est trouvé ! », s'exclame Joseph Sanguedolce, triomphant, le 2 décembre 1977. Il parle d'une mise de fonds de quatre-vingt-douze millions. Pas un centime, hélas, ne viendra. De plus en plus cadavérique, la Manu n'est apparemment plus un beau parti pour qui que ce soit. Le gouvernement refuse

de l'aider à se relever. Le 4 février 1978, Jacques Petit démissionne. Re-Fontvieille.

L'état de grand-mère empire. Cours Fauriel, il commence à régner le climat balzacien de ces maisons où les héritiers n'attendent même pas la mort médicale de l'ancêtre pour piller le mobilier. C'est la fin de Zorba le Grec. Quelques cadres du service des achats reconnaissent avoir touché, en 1977, des pots-de-vin de leurs fournisseurs, à raison d'un million de francs lourds par an. Licenciés. Il arrive, parfois, qu'un ouvrier s'éclipse, en fin de journée, avec l'un des vélos qu'il a montés. Viré. Des téléviseurs disparaissent.

Faut-il enterrer la Manu parce qu'elle perd, en plus de ses télé, cinq à dix millions par mois ? Impossible de dire oui après avoir vu les ouvriers du cours Fauriel, archispécialisés, trimmer sur leurs bicyclettes ou leurs fusils. Quelques-uns ne sont pas stakhanovistes ? Tous ont la foi. Et du cran. Saint Mimard, priez pour eux. Ils le méritent bien.

Le 1<sup>er</sup> mars 1978, à quelques jours des élections législatives, les voici requinqués : la municipalité a frappé un grand coup. Hosanna ! C'est l'arrivée de François Gadot-Clet. Tournée de champagne. Joseph Sanguedolce déclare que le nouveau patron de Manufrance « connaît à fond le dossier et va donner un nouvel élan à l'entreprise ». Et il ajoute : « J'assume qu'il n'y aura ni licenciements ni démantèlement. » Puis, sibyllin : « D'importantes perspectives se dégagent. » Deux mutuelles où le P.C.F. compte des amis, la M.A.T.M.U.T. et la M.A.C.I.F., annoncent solennellement qu'elles avanceront quinze millions, qui, soit dit en passant, ne viendront jamais. Et après ?

Après, brouillard. Virtuose des relations publiques, Gadot-Clet ne dissipe rien, au contraire. Avec Raymond Poulidor, nouveau conseiller technique de la Manu, il fait de l'esbroufe. « La vieille dame, dit-il, est devenue une jeune fille. » Campagne payante : le chiffre d'affaires de la vente par correspondance augmente de 40 % en trois mois. La France marche. Pas les hommes d'affaires...

Sur la centaine de sociétés contactées pour renflouer Manufrance, aucune touche : toutes se défilent les unes après les autres. Pour le nouveau P.-D.G., Jean-Baptiste Doumeng organisée dans sa maison de Noë, pas loin de Toulouse, un déjeuner avec deux copains à lui, Antoine et Jean-Pierre Willot. Ils se disent intéressés par les magasins. Pas de suite. Avec le « milliardaire rouge », François Gadot-Clet s'envole pour Malte, où il rencontre le Premier ministre, Dom Mintoff, qui leur propose de mettre sept millions dans la Manu... si l'usine d'armes est transférée dans son pays. Rires jaunes. Pas découragé, le nouveau patron de Manufrance part pour le Koweït, où, bien sûr, il trouve du fric. Enfin, à une condition :

Suite page 100. →

**A NOS ABONNES**

● Pour tout changement d'adresse (provisoire ou non), prière de nous avvertir une dizaine de jours à l'avance en nous faisant parvenir la dernière étiquette d'envoi du journal (comportant vos nom, prénom, adresse et numéro d'abonné) et en nous précisant éventuellement la durée de votre séjour à votre adresse de vacances. Les changements d'adresse sont gratuits pour les abonnements renouvelés par anticipation. N° d'impression : 10 915

Photogravure :  
Elysées-Colortype  
Imprimerie Paul Dupont, Clichy

Composition :  
Publications-Elysées,  
91, Champs-Élysées, Paris (8<sup>e</sup>)

Copyright 1979 « le Nouvel Observateur »  
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits qui lui sont envoyés.



**MOMMESSIN**

En 1865,  
**Jean-Marie MOMMESSIN**  
signa la première récolte  
de son bourgogne.

Aujourd'hui,  
un siècle après,  
**Didier MOMMESSIN**  
perpétue la tradition.



Il vous présente  
aujourd'hui  
le **CLOS DE TART**  
A.O.C. 1973  
mise du domaine  
à Morey St-Denis,  
un prince des bourgognes  
propriété exclusive  
**MOMMESSIN.**

Sur demande, nous vous ferons parvenir  
la liste de nos vins de Bourgogne et Beaujolais A.O.C.  
en écrivant à **BOURGOGNE MOMMESSIN**  
La Grange St Pierre  
71000 CHARNAY-LÈS-MACON

adhérez comme  
membres titulaires au  
**BVP**  
et s'engage  
à suivre ses avis  
Le rôle de la presse est d'informer et  
de contrôler la publicité menson-  
gère, la fraude ou l'abus.  
Si cependant les lecteurs veulent  
des réductions à former, il leur  
recommande d'écrire pour les « Ser-  
vices Abonnés Casés » au journal  
et pour la publicité commerciale au  
BVP (Bureau de Vérification de la  
Publicité).  
B.P. 116 - 75722 PARIS CEDEX 15